

## Le *Self assessment tool* : un outil précieux pour évaluer, développer et standardiser la pratique de la pharmacie hospitalière

### The *Self assessment tool*: a unique tool to assess, develop and standardize the Hospital Pharmacy practices

En 2014, l'EAHP (*European association of hospital pharmacists*) a publié les 44 déclarations européennes de pharmacie hospitalière. Ces déclarations, fruit d'un consensus entre associations de pharmaciens hospitaliers représentées à l'EAHP, associations d'autres professionnels de santé (médecins, infirmiers) et associations de patients, ont pour objectifs de définir et standardiser les activités de pharmacie hospitalière au niveau européen. Ces déclarations européennes de pharmacie hospitalière constituent un véritable référentiel de pratiques plaçant le patient en son centre.

Pour faire connaître et surtout s'appropriier ces déclarations, l'EAHP invite les pharmaciens hospitaliers à s'auto-évaluer via le SAT (*Self assessment tool*). Il s'agit d'un outil, accessible en ligne, permettant à tout pharmacien hospitalier :

- d'évaluer, anonymement et simplement, à l'échelle de la pharmacie à usage intérieur (PUI), le niveau d'atteinte pour chacun des objectifs associés aux 44 déclarations européennes de pharmacie hospitalière ;
- d'améliorer ses pratiques professionnelles grâce à l'élaboration d'un plan d'action personnalisé, défini par les équipes pharmaceutiques après hiérarchisation et priorisation des actions à mettre en place (criticité/faisabilité). Pour les y aider, l'EAHP met directement à disposition des ressources fondées sur les preuves ;
- de se situer à l'échelle nationale et européenne par rapport à d'autres établissements similaires.

L'auto-évaluation peut être réalisée individuellement. Une approche collective nous semble, cependant, préférable pour réaliser cet état des lieux et co-construire le plan d'action.

« A quoi bon compléter un questionnaire de plus ? ».

La question est légitime à l'heure où le quotidien de beaucoup d'entre nous est déjà largement occupé à renseigner des enquêtes ou fournir des indicateurs... Autant de tâches administratives, qui faute – pour certaines – d'être en prise avec le terrain, nous questionnent sur le sens de nos missions.

Réaliser l'auto-évaluation offre, *a contrario*, une opportunité de prendre du recul, d'identifier de manière réaliste et pragmatique nos futures missions. Cela permet également de fédérer une équipe en ciblant et priorisant le développement d'activités, autant d'objectifs à promouvoir en interne au sein de nos PUI, mais également avec nos collègues professionnels de santé, les patients, les directeurs... .

Adhérez à cet ambitieux projet européen, auto-évaluez vous <https://sat.eahp.eu/fr/home> !

*Liens d'intérêts* : les auteurs déclarent ne pas avoir de lien d'intérêts en rapport avec cet article.

**Joachim Lelièvre<sup>1</sup>**  
**Lise Durand<sup>1</sup>**  
**Dominique Breilh<sup>1</sup>**  
**Benoît Hue<sup>2</sup>**  
**Yvonnick Bézie<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> Ambassadeurs France pour les déclarations européennes de pharmacie hospitalière

<sup>2</sup> Coordonnateur du Collectif français pour la pharmacie hospitalière en Europe

<sup>3</sup> Membre du Comité de pilotage des déclarations européennes de pharmacie hospitalière